

adom 82

Une association connectée



Adrien De Santi, président de l'ADOM 82, entouré des membres du bureau, expert-comptable et commissaires aux comptes. /photo P. Bécot.

L'association d'aide et de maintien à domicile du Tarn-et-Garonne (ADOM 82) tenait récemment son assemblée générale afin de présenter les différents bilans de l'année 2016. Malgré une baisse des activités, le bilan de l'année se veut positif. Dans le cadre de la modernisation de la branche d'aide à domicile et de la professionnalisation du secteur, l'ADOM 82 a décidé de mettre en place un système de télégestion. Ce dernier permet aux intervenants à domicile – qui ont tous été équipés d'un smartphone – de mieux communiquer avec la structure associative. Le but étant de permettre à chaque intervenant à domicile de simplifier et sécuriser la procédure d'enregistrement des heures de prestation et des relations avec le service. Ce système n'a été d'aucun surcoût pour les usagers et il permet de garantir un accompagnement personnalisé et de qualité. Si la télégestion a nécessité un investissement important pour la structure, Adrien De Santi, président de l'associa-

tion, se veut rassurant, « le but de la télégestion étant, sur le long terme, la recherche d'économie ». Avec ce système innovant, l'ADOM 82 s'inscrit dans une démarche de développement vers les nouvelles technologies permettant d'améliorer et d'aider le maintien à domicile. !!! Un bilan équilibré !!! Malgré une baisse de l'activité globale, qui a diminué de plus de 10 000 heures représentant une diminution de 5 %, le bilan financier demeure équilibré. En effet, l'association bénéficie chaque année d'un excédent de financement. Si celui-ci a diminué de près de 200 000 € depuis le bilan de 2013, il permet néanmoins à l'association d'avoir une stabilité financière importante. Comme chaque année, l'association a respecté l'engagement qu'elle avait pris et a mis en place des actions de formation qualifiante pour ses salariés. Ainsi, 121 intervenantes à domicile ont participé à des formations diplômantes pour un total d'heures s'élevant à 2 057 heures.